## A ETS-LEZ-LANNOY

Nos amis nous signalent l'attitude absolument scandaleuse du conseiller municipal Dupuis, qui a fait une pression illégale contre la liste républicaine. M. le Préfet voudra certainement être fixé sur le conduite de son agent.

## A MONS-EN-BARŒUL

Voici la liste du Cercle républicain et du Parti ouvrier :

Dupuis Louis, conseiller sortant — Bayard Georges, manœuvre — Bauvais Arthur, employé au chemin de fer — Bibet Célestin, conseiller sortant — Brame Edouard, conseiller sortant — Cartel Théodore, conseiller sortant. — Delattre Albert, serrurier — Delattre Edouard, métallurgiste — Dubuchy Alph, ancien conseiller — Dujardin Henri, métallurgiste — Dumont Charles, représentant de commerce — Dumont Georges, docteur en médecine — Durieu Pierre, peigneur de lin — Guyot Emile, ingénieur — Lamoureux Urbain, ancien conseiller — Leclercq Jean-Marie, conseiller sortant — Mercier Jean Baptiste, tourneur en fer — Nassens Gustave, métallurgiste — Pan Dosith, conseiller sortant — Rivelois Pierre, conseiller sortant — Taillieu Louis, serrurier.

# LA RÉVISION

On aura beau épiloguer, les chiffres du scrutin sur l'ensemble de l'ordre du jour de confiance parlent avec eux leur leçon. Il en ressort, jusqu'à la dernière évidence que le ministère Méline n'a pas, sur la Droite, de majorité. Sans la Droite, il eût été renversé jeudi. Quels sont, en effet, ces chiffres, non pas tels qu'ils ont été proclamés, mais tels qu'après vérification, ils ont été rectifiés ? 278 pour, 241 contre, soit 34 voix de majorité pour le gouvernement, pas une de plus. Or, 49 membres de la Droite, sans compter les ralliés, ont pris part au vote. Voilà le fait brutal. Le ministère n'a eu pour lui que la minorité des républicains.

Voulez-vous défaiquer les voix du groupe socialiste ? J'y consens. Il n'en reste pas moins que, dans la Chambre, le parti républicain s'est coupé en deux parties égales et que le ministère n'a toujours pas de majorité, sans compter qu'il peut être commode, théoriquement sur le terrain parlementaire, d'éliminer les socialistes. Dans le pays, devant le suffrage universel, c'es moins facile. Avez-vous la prétention d'exclure de la République les masses de travailleurs qui se rattachent à l'idée socialiste ?

M. Rouvier, lorsqu'il était président du conseil et qu'on lui reprochait d'avoir pris des arrangements avec la Droite, répondait qu'il quitterait le pouvoir le jour où il ne serait pas soutenu par une majorité exclusivement républicaine. Nous n'en sommes plus là.

On dit que la nouvelle majorité ministérielle fera boule de neige, qu'il y a des éléments flottants, indécis, aux confins des deux grandes fractions de la Chambre que le cabinet ralliera peu à peu. Le jeu des toupies hollandaises comme l'a si bien dit le *Figaro*. C'est possible, quoique les positions soient bien prises et que des deux côtés on se soit fortement engagé. On n'en serait pas moins en présence d'une majorité républicaine, très faible, très instable, où la Droite ferait toujours le gros appoint, par conséquent à la merci du moindre incident.

Et puis, quand le ministère vivoterait plus ou moins péniblement, au fait gravé n'en subsisterait pas moins, la division irrémédiable du parti républicain dans le Parlement, dans le pays.

Croyez-vous aussi que, pour être ajourné, le conflit entre les deux Chambres ne devra pas être résolu et qu'il sera aisé de revenir, *par des concessions réciproques*, au *modus vivendi* d'antan ? Pense-t-on que le suffrage universel s'inclinera devant le suffrage sénatorial, qu'il s'arrangera de la prépondérance de l'Assemblée qui siège au Luxembourg ?

L'ordre du jour de confiance est une pure équivoque. La majorité a bien affirmé la souveraineté du suffrage universel, mais c'est une simple clause de style, car, en fait, elle s'est soumise au Sénat, elle a reconnu la validité de ses prétentions.

Le conflit est donc toujours là et toujours aigu. C'est ce que M. Bourgeois a très bien démontré et la partie de son discours relative aux droits respectifs des deux Assemblées est absolument irréfutable. Comme il l'a dit, les précédents de doctrine et de fait sont constants : Jusqu'à ces derniers temps, aucun républicain n'avait pensé qu'il appartenait à une autre assemblée qu'à la Chambre des députés de faire et de défaire les ministères. C'est l'expression consacrée.

De 1877 à 1881, le Sénat a eu une majorité conservatrice, réactionnaire. Jamais il n'est venu à cette majorité l'idée de faire ce que vient de faire la majorité actuelle, de mettre, par un refus de crédit, les ministères républicains dans l'impossibilité de gouverner. Elle se renfermait dans son rôle de pouvoir législatif de contrôle. Lorsqu'en 1880 — l'exemple est topique — le Sénat rejeta le budget des cultes, ce qui était une condamnation de la politique du cabinet, le lendemain la Chambre releva le défi en invitant le ministère à exécuter les lois existantes. Le cabinet resta aux affaires malgré l'hostilité du Sénat. Les décrets d'expulsion des congrégations furent promulgués et exécutés. Personne n'imagina alors que le ministère eût besoin, pour agir, de la confiance du Sénat et que sa responsabilité fût engagée devant la haute Assemblée.

Voilà pour les faits. Quant à la doctrine n'est-il pas évident que les prétentions de la majorité sénatoriale ne vont à rien moins qu'à une usurpation de la souveraineté, qui passerait tout entière à l'assemblée issue du suffrage, je ne dirai pas restreint, car l'expression est inexacte, mais du suffrage à deux et à trois degrés, à l'assemblée qui se retrempe moins souvent dans l'opinion, puisque les sénateurs sont élus pour neuf ans et ne sont renouvelables que par tiers. Oui, ce serait une usurpation de la souveraineté, et, ici, je ne puis mieux faire que de citer M. Léon Bourgeois : « Lorsqu'il existe, a-t-il dit, entre le gouvernement et le Sénat un accord contre la majorité de la Chambre, le gouvernement et le Sénat ont le droit de dissolution. Mais lorsque, par hasard, le gouvernement et la Chambre sont d'accord contre le Sénat, ce n'est plus, ce ne serait, le droit de renverser les ministères, que reste-t-il à la Chambre pour se défendre ? »

Les partis sont en présence et la question est posée avec une telle netteté qu'il est impossible qu'ils en gênent la trancher. Alors, quel autre procédé que la revision, qu'une interprétation de l'article 6 de la *Constitution* par le Congrès statuant sur les attributions des deux Chambres ?

A quoi on répond que c'est une impasse, attendu qu'on ne peut aller à Versailles sans l'assentiment du Sénat, à quoi il ne résoudra jamais. C'est à savoir, au lendemain d'élections générales où le suffrage universel aurait fait entendre sa voix souveraine. Il y a des mouvements d'opinion auxquels rien ne résiste. C'est à créer cette situation dangereuse pour l'existence même du Sénat pour la durée si utile du pouvoir législatif, qu'auront travaillé les échauffés du Luxembourg.

Longtemps, la révision n'a été demandée que par l'Extrême Gauche et les radicaux intransigeants. Puis, quand le boulangisme fit la prise comme étiquette, quand elle est devenue le pavillon du césarisme renaissant, le mouvement s'est arrêté net et c'est à peine si, dans les luttes électorales de ces dernières années, il en était sérieusement question. Mais le jour où les républicains conservateurs seraient seuls à combattre la révision, où, joints aux socialistes, aux radicaux, les progressistes l'inscriraient dans leur programme, seraient amenés à la prendre comme un moyen de faire les réformes utiles, tous les obstacles seraient vite brisés. Et c'est à quoi on va tout droit et rapidement en méconnaissant les droits du suffrage universel.

RANC.

## Echos et Nouvelles

C'est le général Archinard, qui a été promu récemment au titre de l'artillerie de marine et qui vient d'entrer dans sa quarante-sixième année.

* * *

La grève question de savoir si l'eau bénite devait être fournie au frais du droit, en somme totalement vient d'être résolue par les douanes de New-York, qui se sont rangées à la seconde proposition.

* * *

Le premier mât de cocagne a été dressé pour la première fois en 1768 à Paris, par un certain Terro, artificier, qui l'avait inventé.

* * *

A Dieppe, s'organisent des régates auxquelles les bossus seuls pourront prendre part.

* * *

Un tribunal allemand vient de condamner à un mois de prison un instituteur qui arrachait à ses élèves une dent chaque fois qu'il avait à se plaindre d'eux.

* * *

A Boston, s'organise un concours de musique vocale entre sourds.

* * *

On a constaté, en 1895, 5630 suicides en Prusse, dont 3887 d'hommes et 1743 de femmes.

* * *

Le tribunal correctionnel de Dijon vient de condamner à 25 fr. d'amende l'abbé Chapon qui, par sermon de la place Saint-Jean donne sur la fenêtre du couvent 35 enfants et en avait généreusement octroyé 24 à sa servante.

* * *

Saint-Jean, un forçat qui s'était évadé pour revenir embrasser sa vieille mère et qui a été repris, vient d'être gracié.

* * *

Le maire de Moal de Marion vient de s'enrichir d'une pièce curieuse : c'est une mélodie de bronze offerte par le docteur Léon Dufour, elle mesure six mètres de long.

* * *

A Lagny, on vient d'enterrer une certaine dame Mathe, qui avait laissé 500 fr. à la Fanfare pour être accompagnée au cimetière au milieu des morceaux les plus gais du répertoire de la Société.

* * *

Le mort de M. Pierre Blanc fait doyen de la Chambre son homonyme collègue Doubs, les sons suivent : MM. de Lacretelle, né le 21 août 1815 ; Boissel, né le 29 avril 1817 ; le baron Gérard, né le 22 mai 1818.

* * *

La belle Otero qui, il y a peu de temps, aimait tant la réclame, voyage actuellement incognito. Elle occupe, sous le nom de Mme Nicolesko, un appartement au Grand-Hôtel.

* * *

Le vicaire de l'église Saint-Eloi (Dunkerque), fervent cycliste, faisait, paraît-il, de fréquentes excursions à la frontière. Fouillé par un douanier, l'abbé a été trouvé porteur d'un lot de cigarettes qu'il s'était gardé de déclarer. Les cigarettes ont été confisquées et l'abbé arrêté.

# Nos Dépêches

*Par Fil Téléphonique Spécial*

## Conseil des Ministres

Paris, 2 mai. — Les ministres se sont réunis samedi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

### La mort de Schah de Perse

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a communiqué une dépêche du ministre de France à Téhéran, annonçant l'assassinat du schah de Perse.

### Excuses à la France

M. Hanotaux a communiqué également une dépêche de M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Constantinople, annonçant que satisfaction a été obtenue à la suite de l'arrestation arbitraire d'un Français, nommé Guillard, à Constantinople.

Le ministre de la police a exprimé à M. Cambon, en présence de M. Quillard, tous ses regrets, et lui a annoncé la révocation de l'agent auteur de cette arrestation.

### L'ambassadeur à Berlin

Le conseil a autorisé M. Hanotaux à soumettre au conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur, conformément à la décision prise par le précédent cabinet, un décret élevant M. Herbette, ambassadeur à Berlin, à la dignité de grand'croix de la Légion d'honneur.

Le remplacement de M. Herbette est immédiat.

### La réforme des Contributions directes

M. Cochery a annoncé qu'il préparait un projet de réforme des contributions directes, dont il saisirait prochainement le Conseil des Ministres.

### La disette au Tonkin

M. André Lebon a fait savoir que, en présence de la disette qui sévit actuellement au Tonkin, le gouverneur général de l'Indo-Chine a suspendu la perception du droit d'entrée frappant le riz provenant de Hong-Kong jusqu'à la prochaine récolte de juin.

### Les commandes de matériel naval

L'amiral Besnard a annoncé qu'il se préoccupait de reprendre les commandes de matériel naval à l'industrie, interrompues depuis plusieurs mois.

### Le successeur de M. Chouvet

M. Puech, avocat général près la Cour d'appel de Paris, est nommé avocat général près la Cour de cassation, en remplacement de M. Chouvet, décédé.

## Au quai d'Orsay

Paris, 2 mai. — L'élévation de M. Herbette au grade de grand'croix dans la Légion d'honneur est généralement considérée comme un indice du prochain rappel de notre ambassadeur à Berlin. Une compensation est accordée à M. Herbette avant qu'il quitte son poste.

On ajoute que M. Hanotaux a dit, que le point de départ d'un mouvement dans le personnel des ambassadeurs, mouvement décidé en principe par M. Bourgeois et que M. Hanotaux entend faire, lui aussi, comme nécessaire afin de rompre avec diverses habitudes d'indépendance très juste, prises pendant le ministère de M. Berthelot. Il est temps que les ambassadeurs se rappellent, assure-t-on, que la direction des affaires est à Paris et entre les mains du ministre. Ce ne serait d'ailleurs pas seulement à l'étranger que l'on commencerait cet rabat, mais aussi au Quai d'Orsay, dans certains bureaux, *ce qui ne serait pas du goût de M. Hanotaux qui* a vu ce qui se passait sous ses prédécesseurs.

T. H.

# L'EXTRADITION de Cornélius Herz REFUSÉE

Londres, 2 mai. — Ainsi que sir John Bridge l'avait décidé lundi dernier, l'affaire Cornélius Herz est venue aujourd'hui devant la cour d'extradition de Bow-Street.

Sir George Lewis et M. Charles Matthews se présentaient pour la défense. M. Taillefer, assisté de MM. Sutton, Costelloe et Astoul, représentait le gouvernement français.

Les débats s'ouvrent à 10 h. 40.

### La demande d'extradition

M. Sutton déclare qu'il ne demandait l'extradition pour aucun fait antérieur à 1890 ; puis il développe l'accusation d'escroquerie et parle des relations entre le docteur Herz, le baron de Reinach et la Société de Panama à l'occasion de l'emprunt de 1888. Ensuite, il donne lecture de lettres et de bordereaux de versements échangés entre le docteur Herz et le baron de Reinach par l'intermédiaire de M. Chabert ; puis il passe aux documents de 1890 qui constituent les poursuites actuelles.

M. Sutton lit une dépêche du docteur Herz à M. Guillot le 16 février 1890, et sur laquelle repose surtout la demande d'extradition. Cette dépêche est ainsi conçue :

*Quant à Reinach, demain il marchera rondement. C'est entendu, vous comprenez pourquoi. Nous pouvons compter sur lui : dites-le lui de ma part.*

Cette dépêche fut communiquée à M. de Reinach par M. Chabert. M. Sutton explique qu'elle constitue une menace évidente de la part d'un *homme qui avait dans les mains « de quoi faire marcher Reinach ».*

### LA DÉFENSE

M. Matthews, avocat du docteur Herz, prend la parole. Il passe rapidement sur les faits antérieurs à 1890 pour arriver à la dépêche principale du débat.

Un incident est alors soulevé.

M. Matthews déclare que cette dépêche n'est qu'un extrait de 31 mots d'une dépêche de 228 mots en langage chiffré et datée de Rome.

L'avocat et le représentant du gouvernement français n'ont pas la clef pour traduire complètement cette dépêche et ne peuvent pas accepter la traduction de la défense.

M. Matthews n'en conclut pas moins que toute l'affaire repose sur ces 27 mots, alors que 201 autres mots ont été laissés de côté.

### Refus de l'extradiecion

**Après une réplique de M. Sutton, sir J. Bridge déclare qu'il ne peut pas accorder l'extradition demandée par le gouvernement français est donc repoussée.**

A la Chambre des communes, sir Mathew Ridley a dit que l'affaire Cornélius Hertz avait coûté à l'Angleterre 26,000 fr.

# LE TRAITRE DREYFUS

Paris, 2 mai. — Un voyageur qui revient de la Guyane a donné à un de nos confrères parisiens quelques renseignements sur la vie du traître Dreyfus à l'île du Diable.

L'île confient en tout sept personnes : six gardiens et Dreyfus.

Celui-ci a toute la liberté possible ; il peut lire, écrire et se promener à sa guise. Ce n'est que lorsqu'un canot venant de l'île Royale, apporte les provisions nécessaires, qu'on l'enferme dans sa cabane. Il en est tiré sitôt que le canot est reparti et hors de portée.

*Dreyfus reçoit 7 ou 800 fr. par mois ; il peut ainsi se procurer toutes les douceurs que peut offrir l'île Royale.*

Sa correspondance, très volumineuse, est soigneusement vérifiée et expurgée au ministère de l'intérieur.

Dreyfus dort environ dix-huit heures sur vingt-quatre : *au commencement de sa détention* il lisait beaucoup, mais le découragement est venu, et il passe son temps à flâner ou à dormir.

Il a laissé pousser toute sa barbe, qui est blanche et le rend méconnaissable. Il n'adresse jamais la parole à ses gardiens, qui, d'ailleurs, le lui rendent bien, étant tous d'anciens militaires et ayant le plus profond mépris pour l'homme qui a vendu les secrets de son pays.

La seule personne à qui il ait quelquefois parlé est le médecin de l'île Royale, qu'il a fait demander par le téléphone qui relie les deux îles.

Toutes les précautions sont prises contre une tentative d'évasion. D'ailleurs, autour de l'île veillent d'attentives sentinelles, ce sont les requins, qui foisonnent dans ces parages et qui sont toujours à l'affût de la première proie qui se risque à portée de leur impitoyable gueule.

*Tel est le sort du traître, qui a porté les gallons de capitaine dans l'armée française.*

## La santé du Pape

Paris, 2 mai. — Le bruit fort accrédité de la mort du pape *a encore couru à Paris aujourd'hui. Ce bruit* est démenti par les ministères des affaires étrangères, ni par les dépêches des agences. Il semble cependant certain que la santé de Leon XIII est très précaire et que son courage avait *ces jours-ci de graves impuitudes.*

# Nouvelles étrangères

## Les Italiens en Afrique

Rome, 2 mai. — On mande de Massaouah, à la date d'aujourd'hui :

« Le corps d'opération qui était campé à Adicaie s'est porté à Senafe. La sécheresse extraordinaire qui persiste crée de grandes difficultés au déplacement des troupes.

« Les dernières informations portent que les forces du ras Mangascia et de ras Aloula sont concentrées au sud d'Adigrat.

« Osman Digma, de Toka, est descendu à Adicaie, sur l'Albera. »

## Haute trahison en Alsace-Lorraine

Metz, 2 mai. — Depuis plusieurs mois le tribunal de l'Empire était saisi d'un procès de haute trahison intenté à l'ingénieur d'ouvrages de Vergaville. Après une minutieuse enquête, le tribunal n'a pas trouvé suffisantes les charges relevées contre l'accusé. En conséquence, l'accusation ne sera pas maintenue contre M. Ancillon.

## Les allemands en Afrique

Berlin, 2 mai. — Les nouvelles de la colonie allemande du Sud-Ouest africain continuent à être mauvaises.

Le gouverneur a demandé des renforts. En conséquence, l'administration des colonies a demandé au ministère de la guerre l'autorisation de choisir dans l'armée de terre, 400 colonies de cette dernière servir dans le sud-ouest africain. Cette autorisation a été accordée. Les volontaires vont arriver incessamment à Berlin où ils seront armés et équipés.

Un empire que 400 hommes pourront partir dans une quinzaine de jours.

Lorsqu'il aura reçu ce renfort, le gouverneur disposera d'environ 5500 hommes. On croit qu'avec ces forces il pourra venir à bout de l'insurrection.

## Assassinat du Shah de Perse

Téhéran, 2 mai. — Une grande inquiétude règne à Téhéran où l'on craint des troubles graves que la Russie ne tolérera vraisemblablement pas.

*Depuis quelque temps, en effet, un grand mécontentement, attribué à la cherté des vivres,* sévit dans le pays.

Le troisième fils du Shah s'est retiré dans son palais à la demande du gouvernement.

L'assassin de Nasr-Ed-Din se nomme Mollah Hera.

C'est bien un fanatique de la secte des *babis* à laquelle le Shah n'avait pas voulu accorder la tolérance religieuse qu'il a octroyée aux autres cultes.

Il s'agit donc vraisemblablement d'une vengeance religieuse.

* * *

Le fanatisme religieux dont vient d'être victime le shah de Perse est peu connu. Nous publierons *rares personnes au courant des pratiques* du babisme. M. Catulle Mendès, l'éminent écrivain, s'est particulièrement attaché à l'étude de cette question.

« J'ai beaucoup étudié le babisme, mettant la dernière main à un grand drame persan, dans lequel je mets en scène le babisme et sa grande disciple Son Altesse Royale « La Pure ».

Je me suis entouré de tous les documents, de *tous les renseignements publiés sur la question.*

Vers 1847 ou 1848, je n'ai pas la date exacte présente à la mémoire, un nommé Mohamed, *sorte de fanatique s'est mis à prêcher une religion nouvelle.*

Sa popularité grandit avec une rapidité inouïe et ses adeptes devinrent vite considérables. Ils furent bientôt des centaines de mille, puis des millions.

A l'heure actuelle je crois qu'on peut dire que *tous les persans sont affiliés au babisme.*

Le babisme, pourrait M. Mendès, est une sorte de franc-maçonnerie religieuse. Si vous en parlez à un persan, il commence par sembler ignorer ce que vous voulez dire. Mais en le pressant un peu, on le prend comme qu'un fait partie. Tous les persans sont babistes.

Le babisme est une religion fondée sur le mystère des astres et surtout des nombres.

Une femme, jeune et belle, la fille d'un grand seigneur persan, devint bientôt la plus fervente disciple du babisme. Elle allait partout prêcheur la parole du Prophète. Elle a fait l'héroïne de mon drame. Sa popularité a été très grande. C'est elle que j'appelle « La Pure ».

## La révolte des Matabélés

Londres, 2 mai. — On télégraphie de Buluwayo que les Matabélés semblent très désireux de quitter le pays et d'aller s'établir au nord du Zambèze. Mais les femmes font obstacle au projet ; elles refusent les souffrances qu'elles endureront la dernière fois sous la conduite du roi défunt.

Les indigènes sont évidemment fatigués de combattre. Ils se sont écartés de la ville dans toutes les directions.

Le comte Grey n'ordonnera pas une attaque des montagnes de Malappo avant d'avoir reçu les renforts.

La maison de M. Solon a été incendiée il y a quelques jours.

## LE Ministre de la guerre dominicain

### fusillé par ordre du Président

Saint-Domingue, 2 mai. — Le général Henoraus, président de la République dominicaine, a fait fusiller le 18 mars, le général Ramon Castillo, ministre de la guerre et M. José Estay, gouverneur de la province de Macoris.

Il y a quelques années lorsque le gouverneur de la province de Maconis fut assassiné, le président Heureaux alla lui-même faire une enquête sur les lieux, enquête qui n'aboutit pas, mais il laissa la *Gazette officielle*, qui pourtant est soumise à la censure comme tous les journaux dominicains, annoncer que le général Ramon Castillo était l'instigateur de cet assassinat.

Le général répliqua par une lettre des plus violentes dans laquelle il faisait entendre que c'était sur les ordres du président Heureaux lui-même que cet assassinat avait été commis, mais tout se calma, et Ramon Castillo fut nommé ministre de la guerre. Craignant cependant que *la rancune du président ne soit pas apaisée*, le général Ramon ne résidait pas effectivement à Saint-Domingue.

C'est à peine s'il venait un jour par mois, et c'était le secrétaire d'Etat à la guerre, M. Serafio Alvarez qui, en son absence, dirigeait les services du ministère.

*Le général Ramon Castillo, habitait Macorio.* Le président nommé alors gouverneur de la province dont cette ville est la capitale. M. José Estay, ami intime du général.

A mois de février dernier, le président fit arrêter les deux amis qu'il accusait de conspiration. Ils ne nouvent, il lui-même une enquête, traînant les prisonniers sur les chemins de fer, les faisant mettre à fond de cale, quand il montait sur un des deux navires qui formaient sa marine.

*Le bord du Présidente*, l'un de ces deux navires que le gouverneur de Saint-Domingue a fait fusiller, le 18 mars, au lever du soleil, le général Ramon Castillo et M. M. José Estay.

La nouvelle de cette exécution n'a pu être immédiatement connue en Europe, car la censure la plus sévère est exercée sur les télégrammes, et ce n'est que par des correspondances particulières qui doivent être remises directement aux paquebots pour éviter les indiscrétions, que la nouvelle a pu être transmise.

# LA BELGIQUE

## Le Roi des Belges malade

Bruxelles, 2 mai. — Le roi Léopold est souffrant. Il ne quitte pas le château de Laeken.

## Les Belges au Congo

Bruxelles, 2 mai. — Le commandant Lahaire qui a fait fusiller Stokes, a comparu devant le tribunal de Boma qui l'a acquitté.

# LES SOLDES de 1896

*TROISIÈME ARTICLE*

## Au Champ-de-Mars

*Ceci me déplaît en la plupart des symbolistes* : ils intellectualisent, Tides mythique dans des milieux singulièrement modernistes et l'entourent d'un appareil pictural trop talentueux, si je puis dire. Plus leurs œuvres deviennent remarquables au point de vue du faire plus le « morceau » appelle l'attention, et plus le sujet perd de sa naïveté. L'art du peintre tjarait trop quintescencié ; il y a désequilibre.

Tel M. Adolphe Binet, dont la *Marie-Madeleine* — une femme nue embrassant éperdument un Christ couché sur une barricade — exprime de qualités, mais où le symbole est à peu près indéchiffrable en l'étrangeté trop recherchée de la composition. Et cela est exécuté avec une indéniable maîtrise.

M. Armand Point ne tombe pas dans cette erreur. Ses délicates figures sont *dans* un formule simplisiste, idoines à la pensée. Sans doute, il y a beaucoup d'artifice dans ce *rotur* à la manière des primitifs, dans cet emploi des lignes un peu sèches et des teintes plain, mais au moins la composition demeure-t-elle sucrète et d'une parfaite unité de style.

Cette unité se montre aussi dans le triptique de M. Lempoële, *Noces d'argent*. On y trouve, surtout dans les deux panneaux extérieurs, la tourdeur mais aussi la précision de certains vieux maîtres flamands et allemands non exempts de quelque gaucherie. Le panneau central est infiniment moins heureux.

Dans sa *Communion de Saint-Simon* d'Ulle, M. Brangwin fait preuve une fois de plus d'un beau tempérament de coloriste, je vis dirai plus au saint de M. Maurice Denis, mais à goûter tort cependant le charme très réel de son *Soleil de Pâques*.

De par la loi des contrastes, me voici devant M. Béraud. Celui-là *encore* a fait du symbolisme « et l'on se rappelle son *Christ* bineux. Aujourd'hui il s'attaque au problème social et l'on se pousse, c'est le cas de le dire, dans sa *Poussée*, une petite folle qui veut en être très long, et raconte une page de révolutions style madrigalesque quelque chose comme la fidèle en chantant.

Dans un salon luxueux où des fétuis sonpaient joyeusement en galante compagie, se rue une bande d'individus demis-nus, brutes-lourdisants d'énormes coutilas. Sous les affiches du pinceau de M. Béraud, la sine est violente cependant, et le geste du sri vivour qui, dédaignant de fuir, lève la coupe à champagne vers les cavalissours, a de la mincrie. Mais qu'elle est donc bien servie cette table et comme on comprend le sentiment des mécreux : « Ote-toi de la que je m'y mette ! »

*Sérieusement, j'aime peu cette facon de prendre à côté, par l'anecdote, fut-elle dramatique, des questions aussi hautes, et je rejetrai à M. Benard le vers de Lafontaine : « N'forçons point notre talent. »*

Autrement robuste d'allure, M. Roll ne s'embarrasse pas dans de telles complications ; il peint pour peindre. On sent chez lui l'amour de la couleur. Et cependant cet artiste vigoureux, si maître de sa palette, n'est pas complet. Sous la rutilance de ses chairs, il y a une sale quel vide. Les jeux de la lumière dévorant les valeurs le préoccupent, mais il pâtrules voir d'un œil à qui manque le sens de la transparence, de la finesse. Son portrait de Alexandre Dumas, inachevé, est tracé dans dans une note terreuse qui ferait croire que l'artiste a vu son modèle huit jours après sa mort.

Et puis, M. Roll ne s'inquiète pas toujours des plans lorsqu'il fait un paysage.

On ne reprochera pas cela à M. Rubelli qui, abandonnant les boulevards extérieurs, a portrailuré les invalides, la place Saint-Michel, la Cité avec Notre-Dame de Paris — et sa fille Germaine.

Il a apporté dans chacune de ses toiles un même souci d'exactitude un peu mene, et tout en louant comme il convient ces œres bien éclairées, je regrette un peu le fabeilli de de jadis.

M. Cervex, tout en surface, ne m'a jamais séduit. Je conviens qu'il y a un beau miier dans son grand panneau décoratif, et je demeure une note sincère, émue, dans un tout petit morceau habilement peint, *Maternité*. C'est tout à fait exquis.

Mais pour Dieu ! ne me parlez pas à M. Deschamps qui persiste à plaquer du nin sur du rose et du rose sur du noir, avec une obstination digne d'un meilleur sort. Il est, vraiment nous, nous sommes peut-être dignes d'une meilleure peinture.

Quand M. Deschamps fit, pour la première fois, ces petites tetes de guillotinés joyeux, le procédé, qualifié de clair-obscure (?!) par certains amusa. Et M. Deschamps revint à la charge chaque année. Vrai, on ne nous amu plus.

M. Cornillat s'essaie en vain à imiter Puvis de Chavannes. Il a bien tort. Et M. Evenepoel encore plus tort de nous offrir d'aussi photographiques attitudes dans ses œuvres revenant du travail, que de nous faire à d'immondices déjà relés, sans un atôme d'air. M. Liebmann, qui fut autrefois bien inspiré, semble pisque cette année avoir fait une gageure.

Quant à M. Frédéric, c'est un artiste enlisé et j'ai bien peur qu'il ne reste pas de notre vie l'ornière où il s'est enlisé avec de meilleures intentions. Passons devant les bonnimmes caricaturistes et vernissés de M. Stewart, *tuyons les Espagnoles* raccrochenes de Rémon-Brunet et arrêtons-nous un instant devant le *Grihon* de M. Jean Frappa. Le sujet est bien, le dessin bien, car vous ne reverrez illustration aussi banale, aussi antiaristique que l'on prochain, — avec le même M. Frappa, on n'oublie pas, M. Frappa récidivera. C'est un endroit. Que si vous comptez de vous rattraper sur le portraits, ils vous feront presque regretter le lubien.

*Je crois que j'ai déjà vu le Rinas quelque* part, mais il n'était pas fait par M. Rixens. M. Prinet, lui non plus n'est pas en progrès et M. Fourié, qui dessine bien, qui peint bien, a le tort de trop laisser voir la pose dans son modèle. Mais puisque je parle d' « académie, » quelle est celle qui me sollicite ici. Justement, j'ai lu ce matin dans les faits divers, qu'je ne sais quel commissaire a mis en arrestation une *jeune femme qui s'était montrée à la fenêtre en* costume d'Eve sortant des cotes d'adam. Gare au commissaire. Mlle Léa Robbins!

Il va fourrer votre modèle au clo. Et ma foi, je l'aimerais mieux là qu'à un clo de mon cabinet. Cette jeune personne est, n'effet, bien blanc-rosée consciente et je comprends qu'elle ait pu, grâce à Mlle Lea Robbins, se présenter deux fois au Champ-de-Mars, sans avoir attiré de Gendarmes Ed. Thierrez !

*(A suivre).* Lionel MOGUEZ.

# LES GRÈVES

## A TOURCOING

Dans la journée d'hier, de nombreux ouvrier ont repris le travail, mais nous avons par contre à enregistrer de nouvelles cessations :

Chez MM. Carlhioix frères et Bertand, tous les tireurs de cordes sont rentrés aux anciennes conditions de même qu'un grand nombre d'ouvriers charpentiers, chez divers patrons.

Aux usines Maurel frères, à France et Roelstaete, Deconinck et Cie, rue du Haze, quelques ouvriers ont repris hier matin et pour ceux encore en grève, une entente avec les patrons aura lieu lundi matin.

*Tout fait espérer qu'une entente interviendra.*

Les hommes de peine de chez Mme veuve Fouan-Leman, qui s'étaient mis en grève, demandant une augmentation de salaire, ont tous été remplacés.

Une dizaine de balcleurs de l'établissement de chez MM. Lefebvre et Cie, ont quitté hier matin leurs métiers, demandant que leur salaire soit porté de 7,50 à 9 francs la semaine, soit une augmentation de 25 centimes par jour.

Hier, à la rentrée d'une heure, une quarantaine de moulineuses de chez MM. Six, rue du Château, ont demandé d'être payées comme auparavant à la journée et non au kilog, et les patrons n'ayant pas voulu leur donner satisfaction, elles sont toutes parties.

On croit également pour cette usine, que l'entente se fera lundi matin.

## A HALLUIN

Rien de changé en ce qui concerne les ouvriers en grève de l'établissement de M. Lemaitre ainsi que de celui de M. Fauchille, aucun accord n'étant intervenu.

## A RONCQ

La grève qui s'est déclarée à la filature Leurent s'est étendue et le nombre des grévistes des deux sexes est actuellement de 200.

Ils réclament que la rentrée à l'usine se fasse le matin à 6 heures au lieu de 5 heures 1/2 ; une demi-heure pour le déjeuner et le gouter et que le journée soit terminée à 7 heures au lieu de 7 heures 1/2.

Vendredi vers midi, une bagarre s'est produite devant la fabrique.

Le brigadier Behon ayant arrêté un nommé Charles Catteau, tisserand, qui opposa une vive résistance, une vingtaine de tisserands de Roncq travaillant à l'usine Lemaix et Tourcoing tentèrent de s'opposer à l'arrestation.

Quatre autres arrestations furent opérées, celles des nommés : Edouard Feys, 20 ans, tisserand, Alfred Drouart, 26 ans, Camille Verley, 21 ans et Isidore Vanoverschelde, 35 ans.

Une foule énorme stationna devant la mairie pour s'opposer à la conduite des prisonniers. Il a fallu faire appel à la gendarmerie et à la police d'Halluin pour opérer cette conduite qui s'est faite à 11 heures du soir.

# Chronique Locale

## ROUBAIX

### Une manifestation socialiste

Une bande de socialistes a dans la journée et la soirée de samedi, parcouru Roubaix, pour se rendre agréable contre leurs anciens camarades Denys, France, Boucher, Vanderschelden, qui ont quitté le parti ouvrier.

Dans l'après-midi du 1er mai, trois socialistes parmi lesquels, un sieur Pilon, entraient dans la cour Therin Carrette, rue de Toulouse où habite, au n° 16, Gustave Denys avec sa femme, son enfant et sa belle-mère, Mme Aurélie Carlier.

Tous trois après s'être informés on se trouvait la maison de Denys, s'y rendirent et l'interpellèrent violemment.

*Denys qui était chez lui, sortit avec deux voisins*, mais ils furent reçus de manière façon par les trois individus qui lui jetèrent une cuvelle et des balais, puis prirent la fuite

Un quart d'heure après, 300 personnes stationnaient dans la rue de Toulouse et dans la cour Therin Carrette, insultaient Denys.

Cette manifestation déplorable, se prolongea jusque vers 6 heures du soir.

Dans la soirée, Gustave Denys, Vanderschelden, France, Boucher et Louis Dubus s'étaient rendus chez Mme Devos, une voisine qui tient une buvette à l'entrée de la cour Therin-Carrette.

Pendant leur absence, vers 10 heures 1/2, Mme Carlier, la belle-mère de Denys, entendit frapper à la porte de son habitation.

Elle ouvrit et se trouva en présence de plusieurs individus.

Ils enfoncèrent dans la maison brandissant des maniches à balai. L'un d'eux armé d'une gamelle, menaçait de frapper quiconque l'approcherait.

Effrayée, Mme Carlier courut chercher son beau-fils qui arriva avec ses amis. Une bataille en règle s'engagea entre eux et les agresseurs *qui durent sortir de la cour.*

*Les agresseurs étaient sortis de la cour*, dans une surexcitation extrême. Ils relatèrent les faits qui s'étaient passés à la foule qui les avait attendus.

Celle-ci déjà houleuse, devint tout à fait menaçante. Plusieurs socialistes allèrent sonner chez Vanderschelden, rue de Toulouse 23, demandant à voir ce dernier.

M. Vanderschelden père, qui leur répondit, leur dit que son fils était absent.

Boucher et France sont-ils la ? lui demanda-t-on alors.

Sur la réponse négative de M. Vanderschelden père, la foule ramassa des pierres et commença le siège de la maison.

Une brique lancée dans la fenêtre du premier étage atteignit Mme France qui était couchée, et il est extraordinaire qu'elle n'ait pas été blessée.

Une fenêtre entière a été brisée. La foule ne s'est retirée que quand elle a manqué de projectiles.

Vanderscheldien, France, Boucher et Denys, avaient pu néanmoins regagner leur domicile en escaladant les toits des maisons voisines.

### En courant à pigeons

Vendredi après-midi, un tisserand, M. Charles Callewaert, 33 ans, demeurant rue de Toulouse, cour Therin, 17, courait dans la dite rue portant une bague de cycliste, quand il constatait, lorsqu'il heurta une pierre et tomba.

Dans la chute, il s'est fracturé le talon gauche. Le docteur Ballenghien lui a donné les premiers soins l'a fait admettre d'urgence à l'Hotel-Dieu.

### Un homme fort

Le premier mai, à huit heures du soir, le nommé Louis Picque, 38 ans, batelier, étant saoûl, menait grand tapage dans la salle des pas perdus de la Gare. Fort poliment un agent le pria de sortir, mais alors Picque, qui est très fort quand il a bu, déclara au représentant de l'autorité que ce n'est pas un simple agent qui le ferait déguerpir. A l'instant il fut empoigné et conduit au Dépot de sûreté du ter arrondissement.